

CAP Métiers de la Coiffure – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Être âgé de 15 à 29 ans révolus
(des dérogations sont possibles,
vous pouvez nous contacter)

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans
révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Métiers de la Coiffure**
Diplôme de niveau 3 délivré par
le Ministère de l'Education
nationale
[RNCP39266](#)

*L'inscription à la formation se fait
pour la totalité du référentiel. En
cas de validation partielle, les blocs
de compétences validés sont
acquis.*

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et
contrôles en cours de formation
(CCF)

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP39266
- Code diplôme : 50033616
- Formacode : 42050

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme
tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le **titulaire du CAP Métiers de la Coiffure** est un professionnel qui utilise les
techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants.

Ses **principales missions** sont :

- Laver, couper, coiffer les cheveux
- Réaliser les colorations et les permanentes
- Accueillir et conseiller les clients
- Participer à la gestion des stocks
- Organiser, ranger le salon

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure **évolue principalement dans un
salon de coiffure**. Il peut également exercer dans un établissement de soins
ou de cure.

Contenu

- **Enseignements professionnels**
Travaux pratiques
Technologie professionnelle
Arts appliqués
- **Enseignements généraux**
Français et Histoire-Géographie
Mathématiques et Sciences
Langue vivante
Éducation physique et sportive
Prévention-Santé-Environnement

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement
spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître
d'apprentissage

Profil des intervenants

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines
conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de
handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise
d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Les plus

Taux de réussite 2025 : 84 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

CAP Métiers de la Coiffure – F/H

- Code NSF : 336
- Code ROME : D1202

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Assistant de coiffure
- Coiffeur

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academie.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- info@cfa-academie.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academie.fr
- SIRET : 18671553800044